

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2020-102

MAIRIE DE LIEURON

35550

Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :

16 novembre 2020

L'an deux mille vingt le vingt-quatre novembre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15

Présents : 14

Représentés : 15

Votants : 15

Etaient Présents : MM. BRIAND Thierry, MOISON Daniel, PERRET-LE BLET Chantal, DUROCHER Alexandre, ROPERT Céline, MONVOISIN Michèle, BESQUEL Jean-René, BALARD Olivier, ARNAL Jérôme, BARIOU Nathalie, VETIER Fabrice, JOLIVET François, MOUCHE Marylène ;
M. ROCHER Nicolas **a donné pouvoir** à M. DUROCHER Alexandre ;

Absents excusés : MM. ROCHER Nicolas ;

Secrétaire : Mme Chantal PERRET – LE BLET ;

Objet : Attribution du marché 2020-05 pour la réhabilitation d'une maison d'habitation ;

Madame le Maire rappelle qu'un marché pour la réhabilitation du logement au 10 rue de Villeneuve a été lancée par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation comprenait 9 lots.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame Le Maire propose de retenir les entreprises suivantes :

Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant H.T
Lot 1 : Maçonnerie	SAS GAUTIER – 35136 Saint Jacques de la Lande	34 419,41 €
Lot 2 : Charpente	Menuiserie Guy DANILO – 56200 Glenac	4 714,03 €
Lot 3 : Couverture	EURL JUSTAL- 35550 Lohéac	5 896 €
Lot 4 : Menuiserie	Menuiserie Guy DANILO – 56200 Glenac	14 110,75 €
Lot 5 : Cloison	Menuiserie Guy DANILO – 56200 Glenac	10 809,23 €
Lot 6 : Electricité Chauffage	Electricité Générale DIGUET – 35311 Saint Séglin	5 313,43 €

Lot 7 : Plomberie	AIRV - 35170 Bruz	6 059,23 €
Lot 8 : Carrelage	SARL LBS CARRELAGE 35390 Saint Sulpice des Landes	7 748 €
Lot 9 : Peinture	Maurice PENIGUEL – 35480 Guipry-Messac	4 786,57 €
Montant total		93 856,65 €

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de retenir la proposition de Madame Le Maire ;
- **APPROUVE** les clauses du marché définit ci-dessus, à passer avec les entreprises citées ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame Le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre du marché et son exécution ;

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT

